

BULLETIN COMMUNAL

Numéro 260

Février 2021

Réunion de Conseil Municipal du 25 Janvier 2021

PRÉSENTS: MM. et Mmes BARON Myriam, BONNAUD Alain, CAILLON Elise, DUHAIL Guillaume qui est arrivé au point 4 (ou délibération n°4/2021), FAUCHARD Ghislain, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, GRIS Christopher, GUILBAULT Marie-Claire, JAUNET Jean-Yves, LOUINEAU Michel, LUCAS Martine, MERLET Christian, MIGNET Thierry, RICHARD Marie-Laure, WALLRICH Franck.

ABSENTS EXCUSÉS: GOUDEAU Céline, PUAUD Aurore qui a donné pouvoir à MERLET Christian.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : JAUNET Jean-Yves

☐ Centre Technique Municipal (ou atelier) — 9 impasse des Bouleaux : Projet de rénovation — Lancement des études par l'Agence de Services aux Collectivités Locales de la Vendée

L'atelier communal construit en 1990, Zone de la Vrignais, et l'abri matériel d'exploitation en 2000 ont besoin d'être réadaptés à l'évolution des effectifs (3 à 5 dont 1 agent féminin) et du matériel et véhicules acquis depuis quelques années pour l'entretien des équipements de la Commune.

Le 7 Septembre 2020, le Conseil Municipal a donné un avis favorable au lancement du projet de rénovation du centre technique municipal (budget prévisionnel évalué à 258 000 € HT). Une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage est confiée à l'A.S.C.L.V. pour la faisabilité et le programme (coût de 1 750 € HT) qui seront réalisés en 2021.

☐ Pont de Fruchet : Projet de reconstruction — Lancement des études par l'Agence de Services aux Collectivités Locales de la Vendée

Une étude d'avant-projet pour un montant de 3 360 € TTC va être confiée l'A.S.C.L.V. afin d'évaluer l'enveloppe financière nécessaire à la reconstruction du Pont de Fruchet démoli en Janvier/Février 2020 suite à de très gros dommages causés par des inondations et le débordement de la Petite Maine.

☐ CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Vendée : Renouvellement adhésion pour la durée du mandat

L'adhésion au CAUE de la Vendée est renouvelée pour la durée du mandat. La cotisation 2021 sera de 40 €.

■ Budget Général 2021 : Autorisation de dépenses avant le vote du Budget Primitif

Suite à :

1/ l'accord donné par l'assemblée sur les projets pour la rénovation de l'atelier municipal et la reconstruction du Pont de Fruchet,

2/ et à la révision de prix sur les travaux de voirie 2020 demandée par l'entreprise conformément au marché Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire, ou en cas d'empêchement la 1ère adjointe, à engager, liquider, mandater les dépenses indiquées ci-dessus dans la limite des crédits ci-après :

Budget Général (78100) 2021

Compte 2031: 5 460 €

Compte 2315/Opération 55 « Voirie Communale » : 750 €

☐ Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-Les- Essarts : Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

La CLECT, réunie le 8 décembre 2020, a rendu ses conclusions sur l'évaluation des charges transférées concernant les compétences suivantes :

- Subvention à l'association l'ADMR,
- Terrain de football situé sur la commune des Brouzils
- Salle de sport de Saint André goule d'Oie Saint Fulgent

Chauché percevra 12 997.61 € en plus d'attribution de compensation en 2021 à titre de régularisation pour les années antérieures et 2 847.42 € en plus à partir de 2022.

☐ DIA déposée depuis le 21/12/2020 :

	2021/01	11/01/2021	La Bichonnière	Bâti sur terrain propre	AC 46-57	Renoncé le 22/01/2021
٥	Marchés HT sign					

14/12/2020	Mission de conseil en finances locales 2021	2500.00
24/12/2020	ORANGE (Restaurant Scolaire)	
	Raccordement téléphonique	1422.58

	Raccordement Fibre	521.00
18/01/2021	Imprimerie SOULARD	2123.40
	Bulletin annuel 2021 (1170 exemplaires)	



Prochaine réunion du Conseil Municipal:

Lundi 22 février 2021 à 20h00 - Salle Arc-en-Ciel

ERRATUM: NAISSANCES 2020

Suite à l'accord donné par la famille d'Analia GUÉRIN pour la publication de sa naissance dans le bulletin de la Commune, nous vous informons qu'elle est née le 25 Février 2020.

La naissance de DESNOYERS Arthur a été oubliée : le 12 Avril 2020. Avec nos excuses pour cet oubli.

CONSTRUCTION RESTAURANT SCOLAIRE

Les travaux pour le nouveau restaurant scolaire ont commencé.

Dans un premier temps, le dévoiement du réseau d'éclairage public a débuté lundi 8 février 2021 et ce, jusqu'au vendredi 19 février 2021, <u>interdisant le stationnement des véhicules sur la partie basse du parking situé au plus près de l'école.</u>

Puis, les travaux de construction du bâtiment, estimés à une durée de 13 mois, débuteront par la pose de la clôture du chantier, soit à partir du lundi 15 février ou du lundi 22 février. Cette clôture délimitera l'emprise du chantier, y compris zone de stockage et de manœuvre des véhicules qui s'étendra <u>sur toute</u> la zone de stationnement empierrée actuelle selon nécessité et par mesure de sécurité.

Un accès pour les véhicules de chantier sera créé le long du trottoir de la Petite Maine : une attention particulière sera demandée aux parents et enfants qui l'emprunteront. Pour le stationnement des parents d'élèves, le parking situé devant la mairie restera disponible, tout comme les zones de stationnement du complexe sportif et la place Flandres-Dunkerque (dite place de la Bascule), qu'il vous faudra favoriser autant que possible.

Conscient que ces travaux vont bousculer les habitudes de chacun, je compte sur vous pour être vigilants, vous et votre (vos) enfant(s), et favoriser le bon déroulement du chantier.

Le Maire,

11

Christian MERLET



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE JUSQU'AU 26 FÉVRIER 2021 INCLUS

Par arrêté préfectoral N°21-CAB-110, l'obligation de port du masque pour les personnes de 11 ans et plus sur la totalité du département de la Vendée est renouvelée, et ce, <u>jusqu'au 26 Février 2021 inclus</u> (voies publiques et lieux ouverts au public).

Distribution du prochain bulletin les 13 et 14 Mars 2021. Les articles sont à déposer en mairie ou à transmettre par mail avant le 22 Février 2021.